



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 9 février 2021

COVID19-VACCINATION : les premières doses du vaccin AstraZeneca ont été livrées en Nouvelle-Aquitaine, le 5 février 2021.

Les premiers professionnels de santé ont été vaccinés le 6 février 2021 dans les établissements de santé, la vaccination doit s'étendre aux professionnels de santé libéraux et aux professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Le vaccin développé par la firme AstraZeneca a reçu le 29 janvier 2021 une autorisation de mise sur le marché et a fait l'objet d'une recommandation de la Haute autorité de santé (HAS). A la différence des deux premiers vaccins autorisés (Pfizer-BioNTech ; Moderna) utilisant la technologie dite « à ARN messenger », le vaccin AstraZeneca est un vaccin à base d'adénovirus. **Ce vaccin s'administre en deux doses** et permet de prévenir les formes graves de la COVID 19.

À ce stade, la HAS recommande ce vaccin :

- chez les personnes de moins de 65 ans en commençant par les professionnels du secteur de la santé ou du médico-social quel que soit leur âge **ainsi qu'aux résidents des Maisons d'accueil spécialisées (MAS) et des Foyers d'accueil médicalisés (FAM)**,
- chez les personnes âgées de 50 à 64 ans, en priorisant celles qui présentent des comorbidités

Dans un premier temps, les doses sont destinées à la vaccination des **professionnels de santé et du médico-social de moins de 65 ans**. Elles ont été réparties et stockées dans les **14 établissements de santé pivots de Nouvelle-Aquitaine pour être attribuées aux différents lieux de vaccination**

Grâce à des conditions de transport et de conservation moins contraignantes que les vaccins Pfizer et Moderna, la logistique de ce vaccin est simplifiée. A terme, il pourra être administré par les médecins de ville, puis, dans un second temps, dans les pharmacies de proximité, pour les personnes répondant aux critères requis par la HAS (personnes âgées de 50 à 64 ans, en commençant par celles qui présentent des comorbidités).

La répartition des doses de vaccin Astrazeneca a été calculée en fonction des effectifs de professionnels de santé concernés par la phase actuelle de la stratégie vaccinale et qui n'ont pas encore été vaccinés:

- professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables);
- aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables ;
- sapeurs-pompiers.

Ces professionnels étaient jusque-là éligibles à la vaccination lorsqu'ils avaient plus de 50 ans et/ou des

comorbidités. A ce titre, ils avaient commencé à bénéficier des vaccins Pfizer et Moderna.

Dorénavant, l'ensemble des professionnels de santé de moins de 65 ans recevront le vaccin AstraZeneca, les doses de Pfizer et de Moderna restant réservées à la vaccination des personnes de plus de 75 ans. En revanche, les professionnels de santé ayant reçu une première injection de Pfizer ou Moderna recevront une seconde injection du même vaccin.

>> VACCINATION



RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

214 946

premières doses injectées

31 395

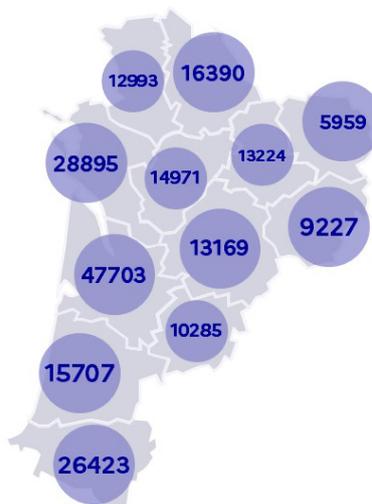
secondes doses injectées



39% 61%



Données du 07 février 2021



• Nombre de premières doses injectées

Au 7 février 2021, **214 946 vaccinations ont été réalisées en Nouvelle-Aquitaine.**

24 900 doses de vaccin AstraZeneca ont été livrées le 5 février aux **14 établissements pivots de Nouvelle-Aquitaine.**

A ce jour, 1 730 professionnels de santé néo-aquitains ont reçu leur première dose de vaccin AstraZeneca.

>>> Vacciné.e ou non, ne baissons pas la garde !

La vaccination représente l'espoir d'une sortie de crise sanitaire et le retour à une vie normale.

Pourtant, il est indispensable de rester vigilant.

Continuons à appliquer les gestes barrières, les réflexes et comportements adoptés depuis des mois, ainsi que les protocoles mis en place dans les commerces, les établissements publics et privés, les entreprises... visant à limiter la propagation du virus. En effet, les vaccins actuels ou en cours de développement **diminuent les formes graves, mais il est encore trop tôt pour connaître leur action sur la transmission du virus.**

De plus, le déploiement de la vaccination est progressif, lié aux contraintes de production et livraisons des fabricants. Ce qui implique que tout le monde n'est pas protégé, alors même que **des variants du virus apparaissent.**

Il est donc primordial de continuer à appliquer, aussi rigoureusement, les gestes barrières pour se protéger



et protéger les autres. L'ARS Nouvelle-Aquitaine met à disposition **des supports de communication portant ces messages dans une [campagne intitulée : « Vacciné.e mais masqué.e »](#)**.

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr